

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

LE REFUS À LA PARTICIPATION ET L'IMPOSITION À DES MARINS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lloyd R. Crouse (Queens-Lunenburg): Monsieur l'Orateur, je désire poser au ministre du Revenu national une question dont je l'ai prévenu. Le gouvernement a-t-il l'intention de priver 160 citoyens canadiens, employés comme marins sur les navires affectés au transport du gypse, du droit de participer au Régime de pensions du Canada, tout en leur demandant de verser l'impôt canadien sur le revenu?

M. l'Orateur: Je demanderais au député de faire inscrire cette question au *Feuilleton*.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Je voudrais poser une question au ministre des Travaux publics en sa qualité de leader de la Chambre et lui demander si le gouvernement a étudié la déclaration que faisait vendredi dernier mon très honorable ami, le chef de l'opposition, à savoir que nous avons étudié les crédits de 15 ministères et que l'opposition officielle serait disposée, afin d'assurer la disponibilité des subsides, à donner son consentement pour que la loi des subsides nécessaire soit présentée et qu'elle franchisse sur-le-champ les étapes de la première, deuxième et troisième lectures.

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): Je crains que le leader de l'opposition à la Chambre ait mal interprété les paroles du chef de l'opposition à cette occasion. (*Exclamations*) Ma foi, certains journalistes qui ont publié des articles à ce sujet dans les journaux d'aujourd'hui étaient dans le même cas.

Une voix: Lisez le hansard.

L'hon. M. McIlraith: Eu égard à ce qui a été dit, je l'ai lu très attentivement. Je l'ai même lu plusieurs fois. Quoi qu'il en soit, il ressort du hansard que les crédits des ministères auxquels le chef de l'opposition songeait à ce moment-là avaient déjà été adoptés. J'avais compris, et je l'ai entendu dire à un certain moment, qu'il avait inclus les autres postes du ministère de la Justice sauf, semble-t-il, le premier. Toutefois, j'ai pensé, à un autre moment, qu'il se proposait d'inclure les autres ministères dont les crédits n'avaient pas encore été adoptés. Malheureu-

[M. Keays.]

sement, quand j'ai voulu me renseigner sur le sens de la deuxième allusion, on m'a répondu qu'il n'était question que des ministères dont les crédits avaient déjà été adoptés; cela n'aide pas beaucoup à résoudre les graves problèmes qui confrontent le gouvernement en ce qui concerne le paiement de ses comptes. Les déboursés à faire intéressent tous les ministères, dont le ministère des Travaux publics et les autres dont les crédits ont déjà été adoptés.

Le très hon. M. Diefenbaker: Mettez donc en discussion dès cet après-midi les crédits des Travaux publics; vous n'aurez plus alors à vous tourmenter.

L'hon. M. McIlraith: C'est ce que j'ai demandé à cinq heures vendredi, et on a refusé.

Quoi qu'il en soit, au lieu de discuter de la question ici, à la Chambre, je préférerais discuter avec les leaders des divers partis à la Chambre de l'attitude à adopter car, à mon sens, la proposition ne répondra pas au problème. Toutefois, j'examinerai la question et je communiquerai avec les autres leaders.

[*Plus tard*]

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question complémentaire à celle du député d'Ontario, au sujet d'un bill de finance. Le leader du gouvernement à la Chambre a-t-il déterminé à quelle date le bill de finance doit être adopté de façon que les chèques, les traitements ou les salaires des services de l'État du gouvernement, pour le mois actuel ne soient pas retardés après la date ordinaire?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je doute que la question soit réglementaire, car le député demande effectivement une interprétation d'une loi ou une opinion juridique. D'autre part, je me rends compte de l'importance de la question et si le ministre est disposé à y répondre maintenant, il peut le faire.

M. Olson: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je ne demande aucune interprétation. Il s'agit d'un rouage administratif et j'espère que le leader du gouvernement à la Chambre sait quand les chèques pourraient être retenus.

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, la réponse exacte à cette question se trouve au hansard de vendredi de la semaine dernière, mais cela comporte de petits montants, surtout en ce qui concerne les paiements dus à certains entrepreneurs pour services rendus. Certains travaux d'entretien, comme le nettoyage, sont assurés par contrats, et dans le